(Traduction non official)

Annonce du Bureau des investissements

No. Sor. 1/2559

Re: Amendements supplémentaires des activités admissibles pour la promotion des investissements, conformément à l'annonce BOI n ° 2/2557

En vertu de l'article 16 paragraphe deux de la Loi sur la promotion des investissements B.E. 2520, le Bureau des investissements publie cette annonce, dans laquelle le Bureau des investissements juge utile pour modifier en outre l'Annonce BOI n ° 2/2557 du 3 Décembre, 2014 sur des Principes et critères pour la promotion des investissements comme suit:

Modifier l'article 4, 5 et 7, en ajoutant à l'attachement de l'annonce BOI No.
 2/2557 datée du 3 Décembre 2014, les activités, les conditions et des mesures incitatives comme suit:

Section 4: produits en métal, machines et équipement de transport

Activités	Conditions	Mesures incitatives
4.5.4 Assemblage de Robotique et équipement d'automatisation et / ou pièces d'automatisation		A3
4.8.5.4 Tuyau / Tube de carburant		A4
4.8.6.11 Boîtier de transmission		A3
4.8.7.8 Soupape		A4
4.8.7.10 Engrenage		A4
4.8.8.3 Pièces pour sacs gonflables, par exemples l'initiateur et de Filtre de refroidisseur		A4
4.8.8.4 Pièces pour ceintures de sécurité, par exemples verrouillage et écarteur		
4.8.9.7 Jeux de frein		A4
		A4
4.8.13.2 Catalyseur d'échappement		A4

Activities	Conditions	Mesures incitatives
4.11.4 Réparation d'appareils et équipement à bord (à l'exception des consommables et de fournitures à usage unique et réutilisables)		A4
4.11.5 Manufacture d'appareils et équipements aérospatiaux tels que des appareils ou des équipements liés aux fusées / engins spatiaux / véhicules spatiaux / unités de propulsion et des équipements auxiliaires, etc.	Doit être approuvé par agences concernées tels que Geo-Informatics et l'Agence de développement des technologies spatiales (Organisation publique).	A1
4.11.6 Systèmes d'exploitation aérospatiale tels que la recherche, la détection, la navigation, le guidage, aéronautiques, les systèmes et instruments nautiques, etc.	Doit être approuvé par agences concernées tels que Geo-Informatics et l'Agence de développement des technologies spatiales (Organisation publique).	A1

Section 5: Industrie de l'électronique et les appareils électriques

Activités	Conditions	Mesures incitatives
 5.7.3 Logiciel à haute valeur ajoutée Développer et fournir des services d'analyse et de logiciels de gestion des données, y compris les grandes données, l'analyse de données et de logiciels d'analyse prédictive Développer la sécurité de l'information et des logiciels de sécurité cybernétique Développer des logiciels de système pour les appareils de technologie de pointe, y compris la gestion des processus d'affaires Développer des logiciels industriels utilisés pour soutenir la fabrication 	 Les projets doivent dépenser pour les Salaires du personnel informatique d'au moins 1.500.000 baht par an. Les projets doivent inclure des processus de développement de logiciels comme spécifié ou approuvé par l'Agence pour la promotion de l'industrie du logiciel (SIPA). Les projets avec un investissement de 10 millions de bahts ou plus (hors coût du terrain et fonds de roulement) doit obtenir un certificat de norme de qualité de SIPA ou recevoir un certificat de norme de qualité d'Intégration de modèle de maturité de la capacité (CMMI) ou toute autre norme équivalente dans les deux ans à compter de la date de début de pleine exploitation. Si le projet ne satisfait pas à ces conditions, l'exonération d'une année de l'impôt sur les sociétés doit être retirée. Les revenus provenant de la vente ou de la fourniture de services qui sont 	A1

	directement associés à une entreprise de	
	logiciels promue doivent être considérés	
	comme un revenu de ces entreprises	
	promues.	
5.9 Services numériques - Plate-forme logicielle - Service Géré - Service de conception de l'architecture numérique - Services numériques tels que FinTech, DigiTech, MedTech, AgriTech, etc.	 Les projets doivent embaucher des spécialistes numériques et ont des investissements en capital (hors coût du terrain et fonds de roulement) pas moins de 1.000.000. baht. Les projets doivent inclure des processus de services numériques tels qu'approuvés par le Bureau. Les projets avec un investissement de 10 millions de bahts ou plus (hors coût du terrain et fonds de roulement) doit être certifié avec ISO 20000 ou autre certificat de norme de qualité approuvé par le Ministère des technologies de l'information et de la communication dans les deux ans à compter de la date de début de pleine exploitation. Si le projet ne satisfait pas à ces conditions, l'exonération d'une année de l'impôt sur les sociétés doit être retirée. Les revenus provenant de la vente ou de la fourniture de services qui sont directement associés à une entreprise de logiciels promue doivent être considérés comme un revenu de ces entreprises promues. Les projets doivent obtenir l'approbation du Ministère des technologies de l'information et de la communication avant de demander la promotion des investissements. 	A3

Section 7: Service Publics

Activities	Conditions	Mesures incitatives
7.9.1.7 Zones ou parcs industriels Aérospatiaux ou d'Aéronefs	 La superficie totale ne doit pas être inférieure à 100 rai. Les projets doivent allouer une partie ou la totalité de la zone des entrepôts de douane ou des zones franches. Les projets doivent avoir un espace pour l'entretien d'aéronefs 	A3

	et de pièces et les centre de	
	réparation.	
	4. Les projets doivent avoir des services	
	publics suffisants et des installations	
	telles que les routes, le drainage des	
	eaux pluviales et des systèmes de	
	prévention des inondations, les	
	aqueducs, les systèmes de traitement	
	des eaux usées, des	
	télécommunications et des systèmes	
	d'électricité, les systèmes de	
	protection contre l'incendie, les	
	systèmes de gestion des déchets	
	industriels et des systèmes de sécurité	
	appropriés tels qu'approuvés par le	
	Bureau.	
	5. Les projets doivent être approuvés	
	par agences concernées.	
7.9.2.4 Centre d'Incubation d'Innovation	1. Les projets doivent avoir systèmes	A1
	de communication principaux avec	
	la fibre optique à haute vitesse	
	(FTTX).	
	2. Doit disposer d'un système	
	électrique continu de secours.	
	3. Les projets doivent avoir des	
	mentors pour assurer la consultation	
	des entreprises.	
	4. Les projets doivent avoir des plans	
	pour établir un écosystème	
	technologique ou communauté	
	technologique.	
	5. La superficie totale ne doit pas être	
	inférieure à 300 mètres carrés.	
	6. Les projets doivent avoir des	
	séances de formation et de	
	perfectionnement techniques ou	
	technologiques tels qu'approuvés	
	par le Bureau.	

2. Arrêter Activités n° 1.2, 3.1.3, 3.9, 3.11.1, 4.8.7.2, 4.8.8.1, 4.8.8.2, 4.8.9.6, 4.11, 4.11.1, 4.11.2, 4.11.3, 5.1.1, 5.7.2, 7.22.1 et 7.22.2 dans l'attachement de l'annonce BOI n° 2/2557 datée du 3 Décembre 2014, et le remplacer par les activités et les conditions de la manière suivante:

Section 1: Agriculture et produits agricoles

Activités	Conditions	Mesures incitatives
1.2 La sélection végétale ou animale	1. Les projets doivent avoir des activités	A3
(seulement ceux qui sont pas	de recherche et développement.	

admissible à l'activité de la	2. Pour la reproduction de plantes
biotechnologie)	sensibles en fonction de la
biotechnologie)	politique du Ministère de
	l'agriculture et des coopératives,
	les projets doivent avoir des
	ressortissants thaïlandais détenant
	des actions totalisant pas moins de
	51 pour cent du capital enregistré.
	3. Les revenus provenant des
	propagation de plante après la
	sélection des plantes dans le projet
	sont considérées comme des revenues
	des projets promus, sauf pour la
	propagation du manioc.
	4. Les projets situés dans le parc de la
	science et de la technologie promus
	par BOI ou celui qui est approuvé par
	le Bureau recevra une réduction
	supplémentaire de 50 pour cent de
	l'impôt sur le revenu des sociétés
	pendant 5 ans après la fin de sa
	période d'exemption d'impôt sur les
	sociétés.
	5. Les projets doivent avoir des
	dépenses pour les salaires du
	personnel de R & D au moins
	1.500.000 bahts par an.

Section 3: Industrie légère

Activités	Conditions	Mesures incitatives
3.1.3 Blanchiment, teinture et finissage ou impression et finissage ou impression	 Les projets doivent être situés ou se développer dans des zones industrielles ou des zones industrielles promues qui ont le traitement des déchets et de protection de l'environnement et les systèmes de contrôle selon l'article 30 de l'annonce du ministère de l'Industrie. Dans le cas où les projets ne sont pas situés dans 1., seule l'expansion des projets existants seront autorisés. Les projets doivent également avoir des mesures visant à réduire l'impact environnemental. En ce qui concerne l'industrie textile, les entreprises d'impression numérique peuvent être situées dans tous les domaines. 	A3

	4. Les projets qui demandent la promotion des investissements dans la mesure visant à promouvoir l'amélioration de l'efficacité de la production en réduisant l'impact environnemental sont autorisés à être situé dans la zone commerciale existante, même si l'entreprise est située dans les zones industrielles ou de promotion des zones industrielles conformément à la section 30 de l'annonce de la Ministère de l'Industrie ou non.
	5. La technologie respectueuse de l'environnement doit être utilisée dans tous les cas.
3.9 Centres de conception créative et de développement de produits	1. Les projets doivent inclure 2 composants, comme suit: • le système d'information pour la conception • Design conceptuel et système de création 2. Les projets doivent consister en l'un des composants suivants: 2.1 le système de conception technique 2.2 Le système de création de conception des prototypes et de tests de performances 2.3 Le système de l'utilisateur 3. Au moins 70 % du total des employés dans le projet doivent être thaïlandais. 4. Les projets doivent impliquer des dépenses pour les salaires du personnel de conception créative et de développement de produits d'au moins 1 500 000 bahts par an 5. Les projets situés dans le parc de la science et de la technologie promus par BOI ou celui qui est approuvé par le Bureau recevra une réduction supplémentaire de 50 pour cent de l'impôt sur le revenu des sociétés pendant 5 ans après la fin de sa période d'exemption d'impôt sur les sociétés

Activités		Conditions	Mesures incitatives
3.11.1 Manufacture de dispositifs	1.	Dans les projets de cas comprennent	A1
médicaux à risque élevé ou de		la R & D et innovation	
haute technologie (par exemple	2.	Dans les projets de cas ne	A2
la machine à rayons X, appareils		comprennent pas la R & D et de	
d'IRM, machines de balayage CT		l'innovation	
et implants) ou des dispositifs			
médicaux qui sont			
commercialisés à partir de la			
recherche du secteur public ou la			
recherche en collaboration de			
secteur public-privé.			

Section 4: Produits en métal, machinerie équipement de transport

Activités	Conditions	Mesures incitatives
4.8.7.2 Pièces de de turbocompresseur, y compris aubes de turbine, boîtier de turbine et le logement de roulement		A4
4.8.8.1 coussins gonflables / Ceinture de sécurité		A4
4.8.8.2 gonfleurs pour coussins gonflables, générateurs de gaz,		A3
4.8.9.6 Tuyau / Tube de de freins		A4
4.11 Fabrication ou réparation d'appareils et équipement des aéronefs ou de l'aérospatiale 4.11.1 Manufacture de pièces d'aéronefs ou d'aéronefs tels que la cellule, les parties critiques (par exemple du moteur et des pièces, Hélice), l'appareil (par exemple un enregistreur de vol, radar), de		A1
l'équipement et d'autres composants 4.11.2 Manufacture de appareils et équipement à bord (à l'exception des consommables et de fournitures à usage unique		A3

et réutilisables) tels que des sièges, des gilets de	
sauvetage, chariot, cuisine, etc.	
4.11.3 Réparations d'avion, pièces et	A2
équipements	

Section 5: Industrie d'appareils électroniques et électriques

Activités	Conditions	Mesures incitatives
5.1.1 Fabrication de produits électriques de haute technologie	 Les produits électriques doivent pouvoir se connecter au réseau internet (Internet des objets) ou Les produits électriques doivent avoir des circuits et des systèmes de contrôle des opérations, des systèmes de traitement, les systèmes intégrés ou logiciels embarqués pour permettre des fonctions plus complexes ou variées. 	A3
5.7.2 Logiciel d'entreprise et/ou de contenu numérique	 Les projets doivent un poste Salaires pour le personnel informatique d'au moins 1 500 000 de baht annuels Les projets doivent inclure des processus de développement de logiciels spécifiés par l'Agence de promotion du secteur de l'information (SIPA) Projets avec un investissement de 10 millions de bahts ou plus (hors coût du terrain et fonds de roulement) doit obtenir un certificat de norme de qualité de SIPA ou recevoir un certificat de norme de qualité d'Intégration de modèle de maturité de la capacité (CMMI) ou toute autre norme équivalente dans les deux ans à compter de la date de début de pleine exploitation. Si le projet ne satisfait pas à ces conditions, l'exonération d'une année de l'impôt sur les sociétés doit être retirée. Les revenus provenant de la 	A3 (non soumis au plafond d'impositi on sur le revenu des sociétés.)

vente ou de la fourniture de services qui sont directement associés à une entreprise de logiciels promue doivent être considérés comme un revenu de	
ces entreprises promues.	

Section 7: Services publics

Activités	Conditions	Mesures incitatives
7.22.1 Services de ferry ou services de		A3
bateaux d'excursion ou de		
location de bateaux d'excursion		
7.22.2 Services portuaires pour		A3
bateaux d'excursion		

Cette annonce prend effet à partir du 29 Février, 2016.

Annoncé le 11 Avril 2016

(Général Prayut Chan-o-cha) Président du Bureau des investissements